



Salon des Maires et des collectivités locales
Du 22 au 24 novembre 2022
Paris Expo Porte de Versailles (Paris 15^{ème})

La Ligue contre le cancer présente au Salon des Maires et des collectivités locales

Parce la lutte contre le cancer nécessite une action collective, la Ligue contre le cancer agit aussi au quotidien auprès des institutions, des élus, des politiques... Après avoir interpellé les candidats aux élections présidentielle et législatives, rencontré les différents ministres, contacté l'ensemble des parlementaires à l'occasion du Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), la Ligue ira, du 22 au 24 novembre 2022, à la rencontre des décideurs locaux lors du Salon des Maires et des collectivités locales, pour les inviter à rejoindre le mouvement « Tous unis contre le cancer, mais moi j'agis ! ».

Ce salon sera l'occasion de faire la promotion des dispositifs et services que les 103 comités départementaux de la Ligue contre le cancer déploient sur l'ensemble du territoire : Espaces sans tabac, Rues scolaires, soins de support, etc.



La Ligue contre le cancer sur le SMCL : stand, mise en situation et prise de parole

- Stand de la Ligue contre le cancer : présence du Président national Daniel Nizri, du Directeur général, de collaborateurs du siège, de représentants des comités départementaux. Présentation des principaux dispositifs via supports numériques, buste de palpation, casques de réalité virtuelle, etc.
- Mise en situation « Vis ma ville » et « Vis mon école » : la Ligue sera représentée au sein des espaces emblématiques de la ville, reproduits en grandeur nature et proposés par le salon, permettant de matérialiser ses dispositifs et de mieux les faire connaître.
- Prise de parole de la Ligue dans la reconstitution d'une salle de classe afin de mieux illustrer ses messages d'éducation à la santé, **le 22 novembre de 16h30 à 17h00.**

La Ligue contre le cancer poursuit son engagement pour la mise en place d'environnements favorables à la santé :

→ Espaces sans tabac :

Créé par la Ligue contre le cancer en 2011, le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac (pour ceux qui ne sont pas encore soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics). Ces espaces conviviaux ou qui accueillent un public majoritairement familial sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale. **5 162 espaces sans tabac sont à ce jour labellisés par la Ligue dans 66 départements français !**

→ Rues scolaires :

Chaque année, la pollution de l'air est responsable de 40 000 décès prématurés, dont 1 500 par cancer du poumon. Les enfants sont plus vulnérables que les adultes à la pollution de l'air en raison de l'immaturation de leur système respiratoire. En effet, une exposition à la pollution de l'air, notamment aux particules fines, contribue au développement des infections respiratoires et de maladies chroniques telles que des maladies cardiovasculaires, respiratoires ou encore neurologiques, et des cancers. La Ligue développe donc notamment des interventions en milieu scolaire visant à sensibiliser les enfants, les parents et le corps enseignant aux effets sanitaires de la pollution de l'air pour encourager l'expérimentation et la mise en place de « rues scolaires », des axes où l'accès aux véhicules motorisés devant les écoles est interdit (a minima aux heures d'arrivée et de sortie des élèves). C'est l'une des solutions qui permettrait une diminution de certains polluants, mais aussi un symbole de changement

des habitudes vers des mobilités actives (marche, vélo, trottinette) favorables à la réduction des maladies chroniques.

A ce jour, Paris a mis en place plus de 150 « rues scolaires », Rouen une quinzaine, Strasbourg une dizaine, Tulle, Brive, Viviers-sur-Mer et d'autres villes les expérimentent (Lille, Lyon, Grenoble, Montpellier, etc.).

→ **Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) :**

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, la France s'engage dans le déploiement de Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m). Dans ces zones, les véhicules les plus polluants, identifiés par les vignettes Crit'Air 5, 4 et 3, sont soumis à des restrictions de circulation. **La Ligue soutient l'action des collectivités dans cette mobilisation visant à réduire la pollution de l'air de 40% d'ici 2025 en accompagnant l'acceptabilité de la mesure dont l'objectif est de réduire l'impact sanitaire de la pollution de l'air.**

**Pour toute information complémentaire
et pour prendre rendez-vous avec la Ligue sur le salon,
merci de contacter Aelya Noiret : 06 52 03 13 47 - noiret.aelya@gmail.com**

Informations pratiques :

Lieu : Paris Expo Porte de Versailles, 1 Place de la Porte de Versailles, 75015 Paris

Stand Ligue contre le cancer : Espace « Vis ta ville », Pavillon 2.2 – F02

Horaires d'ouverture :

- Mardi 22 et mercredi 23 novembre 2022 : 9h à 19h
- Jeudi 24 novembre 2022 : 9h à 18h

[A PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER](#)

1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 500 000 adhérents et 20 000 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net